Abeille de la Ronvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTERATURE

PRO ARIS ET FOCIS

BCIENCES, ARTS

Journal Français Quotidien.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI MATIN. 25 JUILLET 1906

Fondé le les Septembre st 7

L'AFFAIRE DREYFUS.



GEVERAL DE GALLIFFET

Mercler, Gonce et Zur-........................

Nous lisons dans le "Temps" de Paris à 'a date du 14 juillet .

Un rédacteur de la "Libre Parole", après que l'at connu l'arrêt de la Cour de cassation, s'est rendu chez le général Mercier, chez le général Gonse et chez le général Zurlinden.

Chez le général Mercier :

écrit notre confrère : ; n rencontré, c'est vrai, le général Mercier, criait mais c'est en pute perte que j'ai cherché à obtenir de lui la moin- le n'ai rien à dire. dre appréciation sur l'arrêt de la Cour suprême. Econtez plutot

-Mon général, vous sentez bien que l'ai besoin de vous en tendre me donner vous même

l'expression de votre pensée sur cet arrêt? A cela le général me répond -Il est inutile de me question

ner; je ne diraj rien, je n'ai nas un mot à dire. Je ne parlerai pas, tout su moins sujourd'hui. -Erfin, mon générál, je suis

journaliste. vous savez quel souci j'ai de ne dire que des choses partaitement exactes. J'ai besoin de ren-eigner les lecteurs de la "Libre Parole."



GENERAL MERCIER.

-- Vous connaissez le procès et l'arrêt, vous avez suivi l'affaire depuis le début. Il vous est facile d'épiloguer et de dire au public tout ce que vous penserez, L'hommage a MM. Scheurertout ce qu'il y a à dire.

-Je n'éprouve aucun besoin d'épiloguer moi-même. Vous êtes mieux à même que moi, je pense, de m'indiquer ce qu'il y a dire ?

—J'en ∗uis fâché, répond le général, mais je ne veux pas par- Maurice Faure, Maxime Lecomler à un journaliste, je ne veux te, Pédebidou, Ratier, Régisnianabsolument pas d'interview.

moi vous dire que le journaliste Kestner et Trarieux dans la galedisparait, et reste, si vous le rie qui précède la salle des séanvoulez bien, un ami qui veut cau- ces. Cette motion a été adoptée ser avec vous.

-- Je ne demande pas mieux. -Quand pourrai vous voir? contre sont:

Ce que disent les généraux plus disposé à m'accorder l'entretien que je sollicite. Devant cette hésitation à la-

queile le général ne m'avant pas habitué, je m'écrie -Vous n'avez donc pas con-

hance en moi ? -Oh ' si Mais c'est en moi que je n'ai pas confiience. Et le général Mercier s'esquive

prestement Le général Gonse rentrait chez lui quand il fut abordé par le ré- | Villard, Vissaguet, Richard Waddacteur de la "Libre Parole":

Le général avait à peine ente du l'objet de ma visite qu'il sie

-Non! non! je vous en prie.

l'insiste et je fais observer au genéral que l'arrêt qui vient d'etre rendu doit lui suggérer des rettextons des plus graves.

-Je vous en prie, monsieur, n'insistez pas. Je ne puis vous recevoir en ce moment. Et d'ailleurs, je n'ai pas encore piùs connaissance de l'arrêt de la cour.

~- Néanmoins, c'est la cassation sans renvoi, vous le savez? -Eh ben, l'arrêt est rendu. Je n'ai rien de plus à dire.

Qu'a dit le général Zurlinden -le n'éprouve aucune difficulté à vous répondre, dit le général. Il y a un arrêt de la Cour de cassation, je n'ai, pas à épiloguer; je me suis toujours incliné et je m'inciine devant la justice de mon

-Cependant, mon général.... -Oh! n'insistez pas. Ce que je vous dis là est très net, très clair. C'est la seule déclaration que je lart, Antoine Perrier. puisse me permettre de faire.

-L'arret, cependant, doit vous auser peut-être une certaine sur-

-Retenez ceci : j'ai fait ce que 'ai cru être mon devoir, je l'ai fait jusqu'au bout. Je ne puis davantage. Du moment où l'arrêt de justice est rendu, je m'incline.

Ce que dit le général de Galliffet.

Le général de Galliffet, à qui nous avons demandé son sentiment sur l'arrêt de la cour de cassation, nous a répondu textuelle ment: -Ce que j'ai à dire sur l'affaire berté religieuse,

Dreyfus? Rien.

Si, pardon ! un mot : je suis due à Picquait, dont j'ai toujours un officier de l'armée française. défendu et soutenu la parfaite honnéteté et la parfaite loyauté.

Kestner et Trariens.

Voici le détail du scrutin sur la damné. proposition de MM. Monis, Blanchien, Darbot, Dolpech, Jean Dupuy, Jules Godin, Knight, Le Chevalier, Alexandre Lefevre, set et Léonce de Sal, relative à -Alors, mon général, laissez l'érection des bustes de Scheurerptr 181 contre 28.

Les 28 sénateurs ayant voté

Le général hésite et ne semble MM. de Béjarry, Bodinier, Bra-

ville, Daniel, Dominique, Delate de Doulaine, Halgan, Hau cassation." goumar des Portes, Vice-amiral de Jaille, Comte de La Bourdonnaye, De Lamarzelle, Emmanuel de Las Cases, Henri Le Cour Grandmaison, Le Provost de Lau. nay, Paul Le Roux, Maillard, thier de Chamaillard, Riou, Général de Saint-Germain, Comte Tréveneuc.

Si sénateurs, y compris le préident qui s'abstient toujours,

n'ont pas pris part au vote : MM. Barriere, Beral, Berenger Ernest Boulanger, Boularan, permet d'atteindre et de punir, Bourganel, Cabart-Danneville, comme ils le méritent ceux qui, Charles Dupuy, Francis Char- dans l'état-major livré aux jésuimes, Baron de Courcel, Cropin, tes, le général Mercier en tête, ont ron Demarcay, Antonin Dubost, uéral Baudouin a appelé un "amas Duchesne Fournet, Dufoussat, de crimes', si l'amnistie ne per-Ermant, Fessard. Paul Fleury, met pas de soumettre les coupa-Forgemol de Bistquémard, For | bles au juste châtiment qu'ils ont | tier, Froment, Gassis, Gauthier, encouru ; si malgré la conscience (Hie-Saone,) Emile Gayot, Gen | publique, le général Mercier ne tilliez, Gervais, Gomot, Comté peut être déchu d'un siège oseph de Contaut-Biron, Cotte ron, Gouin, Gourju, Grimaud, électeurs de la Loire Inférieure, il Guillier, Haulon, Emile Labiche, importe que la conscience recot-Général Langlois, Henri Laver-tujon, Louis Bianc, Loze, Maret, Méline, Général Mercier, Méziè res, Milliard, Monsservin, Vi-

Rispal, Saillard, Comte de Saints droits de l'humanité. Quentin, Savary, Sébline, Teisseienc de Bort, Tillaye, Touron,
d'usage sur le caractère politique Trannoy, Vidat de Saint Urbain,

dington.

ger de la Ville-Moysan, Marquis (l'honnète homme, à l'écrivain inde Carné, Vice-amiral de Cuver- tégre qui n'avait pas hésite à sacrifier son repos à la détense de haye, Duboya Fresney, Comte l'innocent Dreyfus, réhabilité aud'Elva, Gaudin de Villaine, Com- jourd'hui même par la Cour de

> Sur la proposition de M. Estier, président, le conseil général des Bouches-du Rhône a adopté le vœu suivant :

Des dépêches qui viennent d'ètre reques annoncent que la Cour Merlet, Auguste Ollivier, Du de cassation vient de décider la Breil, comte de Pontbriant, Pon- cassation sans renvoi du procès Dreyfus. Le verdict solennel por té ainsi par la plus haute autorité judicizire du pays c'ot définitivement le lourd et douloureux cauchemar qui a pesé, pendant plus de dix ans, sur la nation,

Si l'amnistie votée sous le mi-Bernot, Général Billot, Bonnefille, nistère Waldeck Rousseau ne Cuvinot, Daudé, Delobeau, Ba- coopéré à ce que le procureur géve une satisfaction partielle.

Le conseil general émet le vœu que le Sénat mette au ban de cette Assemblée, comme indigne d'y compt de Montfort, Outhenin siéger, le général Mercier, et que, Chalandre, Ouvrier, Louis Pan, par les soins du gouvernement le sot, Albert Parissot, Pichon, Pile conseil de l'ordre de la Legion nault, Frogier de Ponlevoy, Pori- d'honneur soit mis à même de quet, Prevet, Rambourgt, Raquet, prononcer l'exclusion de l'ordre Renaudat, Repiquet, Reymond, de ceux qui, en trempant dans Comte de le Riboisière, Riotteau, l'affaire Dreyfus, ont forfait aux

Sur les tombes de Zola et de Trarteus



GENERAL ZURLINDEN.

Absents par congé ou excusés : MM. Audiffred, Decrais, Demale, César Duval, De Freycinet. Legrand, De Marcère, Monfeuil-

Manifestations.

On nous communique la note suivante :

Le Comité catholique pour la détense du droit, qui depuis sa fondation a défendu en toutes circonstances le droit violé et la liberté menacée quels que sussent les partis et les hommes en cau-

Qui, se réclamant de la Déclaration des droits de l'homme, "statut fondamental de la société moderne", a protesté énergiquetoutes les atteintes portées à la li-

Qui a toujours demandé la révision d'une sentence de condam-

Salue aujourd'hui avec joie l'arret solennel de la plus haute jurisement violé et proclame l'innocence de l'officier injustement con-

Pour le comité : Léon Chaine, Camille Pinta, Le Roy-Du-¹ pré, Quincampoix, Paul

On nous télégraphie du Mans qui avait décidé de repousser en soir, et il a voté pour le principe est dissipée. une subvention pour l'érection du monument à Emile Zola, "en-Cité dit que ce qu'il y a re mieux tendant rendre ainsi hommage à là faire maintenant, c'est de la sser

A l'occasion de l'artet de la Cour de cassation, la Ligie des droits de l'homme a décide d'honorer par une nouvelle-manifestation la mémoire d'Emile Zola et de Tratleux.

En ce qui concerne Emile Zoa elle fra déposer sur sa tombe une couronne le jeudi 19 juillet, à quatre heures. Elle invite tous les citoyens à se joindre à elle, par un appel cù il est dit notamment :

Ces grands soldats du droit ont fermé les yeux avant que de pouvoir saluer l'avenement du grand our qu'ils avaient préparé. C'est tion de la victoire.

En ce qui concerne Ludovic Trarieux, une couronne sera également déposée sur sa tombe par efforts de la réaction coalisée. la fédération des sections girondines de la ligue.

La presse étrangère.

La presse étrangère est unanime à féliciter la France de l'esprit de suite et de la fermeté qu'elle a mise à clore par un arrêt de justice supérieure une cause qui avait mis aux prises les passions politiques et religieuses de la nation. neur général de Finlande. Bornons-nous à citer quelques appréciations caractéristiques. Le."Standard" dit:

Par l'acquittement définitif du capitaine Dreyfus, la nation francaise a réparé, autant qu'elle le pouvait, un grand tort. C'est crates et d'un prêtre.

l'acte et le geste d'une grande et généreuse nation. Après avoir constaté que l'honneur de Dreyfus est vengé et que

ment et à maintes reprises contre | celui ci reprend sa place dans l'armée française, le "Times" dit: Les amis de Dreyfus pressent

le gouvernement de prendre d'autres mesures, dont certaines heureux que justice soit enfin ren- nation illégalement rendue contre ont un caractère de vengeance; ils devraient peut être montrer une sagesse plus haute, se contenter de la réhibilitation comdiction du pays, arrêt qui restaure | plète et s'absteur de tout ce qui souversinement le droit outrageu- pourait, sans utilité, soulever des ressentiments et provoquer les ré criminations des hommes senses.

Plus loin, le "Times" ajoute: Dans la confusion et la con naissance imparfaite des choses. des sentiments d'indignation ont Viollet, membres de l'Ins. provoqué en Angleterre beaucoup de jugements partiaux auxquels nos amis de France ont trouvé très dur d'être soumis, ces Le conseil municipal du Mans, j'iugements étaient defficiles à éviter au moment de l'agitation, mais bloc toutes les demandes d'érec. il n'en sont pas moins sincèrement tion de statues, s'est réuni hier déplorés maintenant que la brume.

88me Rapport Semestriel

ler **JUILLET** 1906.

ACTIF

Comptant en banque et compagnies de trust (incluent une réserve apéciale comptant de \$1,650,000), et en mains ile Bepartement et il agents et en

voie de transmission...... 2,435,494,49 Actions et bons de villes, jurisdictons, comtes et corporations..... 528.102.75 Billets recevables, et prêts collatéraux garantis par bons et hypothèques... 184.501.18 Propriétés foncières (bâtisses de bureau et autres propriétés foncières). 159,000.00

PASSIF. vour réassurance et toutes réclamations en circulation de toute sorte, incluant San Francisco...... \$5,962,980.52

Réserve totale mise de côté pour couvrir toutes réclamations possibles, incluant San Francisco, à peu près...... \$6,000.000.00 Réserve spéciale comptant, à peu près......\$1,650,080.00 Surplus aux détenteurs de polices (en plus et au-dessus de San Francisco

Profit net des affaires dans six mois, plus de.....

AGENTS GENERAUX,

German Insurance Building. — 626, 628, 630 rue Commune.

25 |11-25 27 29

tomber le voile d'oubli sur toute l'aff ire.

De l'"Etoile beige": Il convient de célébrer cette grande et noble nation qu'est la nous de les associer à la cé ébra. France et qui est peut être le seul piys, à part l'Angleterre, où il soit possible de faire triompher une pareille cause malgré tous les

Arrestation le deux membres de ia Douma

Vilborg, Finlande, 24 juillet-Dans le courant de la nuit les membres de l'ex-Douma ont été avisés que deux des leurs avaient été arrêtés par ordre du gouver-

Ces deux membres sont : le père Kovaroff, de Voronezh, et M Khamaloff.

Les autorités ont en outre donné ordre de procéder à l'arrestation de plusieurs députés démo-

Le père Kovaroff et M. Kharlamoff s'étaient tous deux distingués en préchant ouvertement la révolution dans l'enceinte du Par-

M. Kharlamoff avait été tout particulièrement violent dans ses attaques contre le gouvernement jourd'hui à la suite d'une délivranqu'il accusait d'encourager les ce prématurée qui a plongé dans massacres.

Mme Meyer et ses enfants quittent St-Péterebourg.

St Pétershourg, 24 juillet. -L'exode des étrangers a continué aujourd'hui sur une grande échelle. Mine Meyer, la femme de l'ambassadeur américain, et ses enfants partiront dans le courant de la nuit par le Nord Express. --:0' --

Betour du ministre Leischmann Constantinople, 24 Juillet -- Le ministre américain, M. Leisch-

mann, est de retour ici. Il a été reçu à la station du chemin de fer par son état-major et les principaux membres de la colome américame.

Cumberland Telephone & Telegraph Co.

La Compagnie Cumberland du Téléphone & Télégraphe a émis un compte rendu de ses affaires pour le mois de juin, montrant l'augmentation dans le nombre de ses souscripteurs comme anit :

Nombre des Souscripteurs le 1er juin 1906..... Nombre syant discontinué pendant le mois.

Augmentation net.....

Nombre total des Souscripteurs le 1er juillet 1906.... 155,884

Arrestation de délégués ouvriers

Moscou, 24 juillet-La police aujourd'hui a cherché à s'empa rer de tous les délégués au Conseil des ouvriers, mais n'a réussi à en arrêter que quatorze, les autres ayant été prévenus à temps avaient pris la fuite avant l'arrivée des agents.

à Mosoou.

Déception du peuple Hollandais.

La Haye, 24 juillet-La reine Wilhelmine est tombée malade hier soir et il a été annoncé aula tristesse toute la Hollande, que l'espoir de voir naître un héritier au trone ne se réaliserait pas post et Orlost. pour le moment.

Le Tzar et les principaux réactionnaires sont condamnés à mort.

1,056

St-Pétersbourg, 24 juillet -- Des proclamations annoncant qu'une sentence de mort avait été prononcée par le parti révolution daire contre le Tzar, le général Trepoff, M. Pob endosteff, ancien procureur général du Saint Synode, le général Orloff, le "pacificateur" des Provinces Baltiques et autres réactionnaires en vue, ont été répandues à foison dans le Parc de Peterhoff.

On prétend même que les terroristes ont réussi à afficher des sentences de mort sur la porte de l'appartement des généraux Tre-



